

Communiqué de presse

La Caisse d'Épargne Normandie amorce la phase 2 de son plan de déconfinement avec pour objectif de soutenir activement la relance économique régionale et de poursuivre sa mission sociétale.

Le 2 juin 2020

Dès le début de la crise sanitaire, la Caisse d'Épargne Normandie a assuré la continuité de ses services en déployant le télétravail et en favorisant la relation à distance pour protéger ses clients et ses collaborateurs. Ces derniers ont ainsi assuré en 2 mois (du 17 mars au 17 mai) plus de 80 000 rendez-vous par téléphone et email. Depuis le 2 juin, les agences peuvent accueillir les clients avec ou sans rendez-vous, selon un protocole sanitaire inspiré du principe de précaution. Fonctionnement des agences, financement de l'économie régionale, plan de soutien à la santé, fonctionnement de la vie coopérative et institutionnelle, Assemblées générales des Sociétés Locales d'Épargne, etc. : toutes les activités de la banque régionale ont été adaptées pour répondre aux mesures sanitaires gouvernementales.

Depuis le 2 juin, réouverture des agences avec ou sans rendez-vous

En tant qu'opérateur d'importance vitale, la Caisse d'Épargne Normandie a mis en place depuis le début de la crise du Covid-19, des dispositifs qui ont permis de maintenir la majorité des centres d'affaires et des agences ouvertes, en déployant le télétravail et en généralisant les rendez-vous à distance pour se conformer strictement aux consignes sanitaires.

Depuis le 11 mai, avec le déconfinement progressif, la Caisse d'Épargne Normandie a renforcé ses dispositions sanitaires au sein de ses agences, centres d'affaires et services supports : aménagement des espaces, signalétique et affichage, parois plexiglass, dotation de masques pour les collaborateurs, respect des mesures de distanciation.

L'application rigoureuse des consignes a permis à la Caisse d'Épargne Normandie de passer à une nouvelle phase dans son plan de déconfinement progressif. Ainsi, pour répondre aux besoins des clients, depuis le 2 juin, les agences sont à nouveau ouvertes aux flux les matins selon un protocole sanitaire rigoureux : filtrage à l'entrée pour respecter la distanciation à l'intérieur des locaux et port du masque obligatoire pour les clients et les collaborateurs.

Acteur de la relance économique régionale

La priorité pour la Caisse d'Épargne Normandie reste aussi le soutien à l'économie normande et à la reprise d'activité. Les bons résultats 2019 lui assurent la solidité financière nécessaire pour être un acteur majeur de la relance économique.

En 2018, elle avait déjà renforcé ses Centres d’Affaires et ses structures d’Equity et d’ingénierie financière afin de développer l’accompagnement des entreprises. En 2019, 263 M€ de crédits leur ont ainsi été versés (+ 77% par rapport en 2018).

Avec la crise du Covid-19, elle a défini de nouveaux process, revu sa gestion des risques et ses procédures pour les adapter au contexte. Les changements ont été profonds et ont ouvert de nouvelles perspectives.

Aux côtés des professionnels et des entreprises

Dès le début de la crise, elle a ainsi mis en place de nouvelles solutions sur mesure pour répondre aux besoins de trésorerie de ses clients professionnels et entreprise

Elle a été la première banque à procéder au report automatique jusqu’à 6 mois des échéances de crédit des professionnels et des entreprises. Au 25 mai, **8171** crédits ont déjà bénéficié de ce report d’échéances.

Dès le 25 mars, la Caisse d’Epargne Normandie déployait le Prêt Garanti par l’Etat (PGE). Au 25 mai, **1584 PGE** ont été distribués pour un montant total de **157,5 millions** d’euros. La Caisse d’Epargne Normandie est par ailleurs la seule banque normande à les proposer entièrement à distance avec signature électronique.

Aux côtés du secteur public

En parallèle, la Caisse d’Epargne Normandie est aussi très attachée aux marchés sur lesquels elle est historiquement leader, comme le logement social ou les collectivités territoriales (une commune sur deux est cliente et 95% des EPCI). Elle a déployé notamment des services à distance comme Numairic, la 1^{ère} solution digitale de crédit en ligne des communes.

La Caisse d’Epargne Normandie participe également au plan d’accompagnement des hôpitaux publics lancé par le Groupe BPCE. Ce plan national de soutien d’un montant total d’1 milliard d’euros est inédit par son ampleur. Il comprend des crédits de trésorerie mobilisables en 48h, une offre de financement moyen et long terme et enfin une solution de crédit pour les besoins d’investissement à très long terme sur des durées pouvant aller jusqu’à 40 ans.

Assurer le bon déroulement des instances institutionnelles

Les réunions de son Conseil d’orientation et de surveillance (COS) du 24 mars et 26 mai, de son Assemblée Générale du 28 avril et des Conseils d’administration de ses 7 Sociétés Locales d’Epargne du 10 et 14 avril se sont déroulées en audioconférence.

Compte tenu de la crise du coronavirus et des mesures exceptionnelles prises par le Gouvernement, les modalités d’organisation des prochaines Assemblées Générales de Sociétés Locales d’Epargne ont également évolué. Elles se tiendront exceptionnellement à huis clos le 19 juin prochain, c’est-à-dire sans la présence physique des sociétaires habitués à des moments de convivialité à l’occasion de ces réunions. Ces dispositions ont été approuvées par les Conseils d’administration de Sociétés Locales d’Epargne du 10 et 14 avril. L’ensemble des modalités figurent sur le site Internet dédié aux sociétaires de la Caisse d’Epargne Normandie (www.societaires.caisse-epargne.fr).

Par ailleurs, par une recommandation en date du 27 mars 2020, la Banque Centrale Européenne a demandé à tous les établissements de crédit de reporter le paiement des intérêts aux parts sociales et les engagements irrévocables de verser ces intérêts. Il sera donc proposé, lors des Assemblées Générales des Sociétés Locales d’Epargne de la Caisse d’Epargne de Normandie, que l’intérêt sur les parts sociales soit versé le 30 septembre, sauf interdiction de paiement décidée d’ici là par les autorités bancaires françaises ou européennes.

L’engagement sociétal par la preuve

En mars 2020, la Caisse d’Epargne Normandie a été labélisée « B Corp ». Elle est ainsi devenue la 1^{ère} banque française à respecter l’ensemble des engagements de ce label international très exigeant.

Par ailleurs, la Caisse d'Épargne Normandie porte aussi une attention toute particulière aux clients les plus fragiles financièrement. Elle vient de lancer un microcrédit d'urgence Covid-19 via son dispositif dédié à l'accompagnement du microcrédit Parcours Confiance Normandie. Ce microcrédit s'adresse ainsi à ceux qui ont subi plus difficilement le confinement et en subissent encore les impacts. Ces clients peuvent être confrontés à des difficultés pour faire face à leurs échéances (crédits, factures...) et besoins de vie. Ce microcrédit d'urgence Covid-19 bénéficiera ainsi aux clients vulnérables éligibles au microcrédit (ne pouvant recourir au crédit bancaire « classique »), le temps que la situation revienne à la normale.

Enfin, à travers son Fonds pour l'initiative solidaire doté de près d'1 million d'euros actuellement, la Caisse d'Épargne Normandie continue de verser des dons aux acteurs normands qui agissent en faveur de l'inclusion. Depuis le début de l'année, elle a ainsi soutenu 17 projets pour un montant total de 128 750 euros. Parce que l'accès à la mobilité conditionne très souvent l'accès à l'emploi, à la formation ou à la santé, la Caisse d'Épargne Normandie vient de lancer, toujours via son fonds de dotation, un premier appel à projets pour favoriser les mobilités solidaires. Cet appel à projets s'adresse aux organismes à but non lucratif et d'intérêt général (éligibles au mécénat) dont les projets se réaliseront en Normandie. **L'appel à projets est doté de 150.000 euros.** Pour candidater, les porteurs de projets peuvent dès à présent se rendre sur le site : <https://cen.projets-caisse-epargne.fr>. Les dossiers devront parvenir avant le **7 septembre 2020**.

A propos de la Caisse d'Épargne Normandie

La Caisse d'Épargne Normandie compte 212 points de contact (agences et centres d'affaires), 1799 collaborateurs, 1,1 million de clients dont 208 000 sociétaires. Seule banque couvrant exclusivement l'intégralité du territoire normand, présente dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime, elle accompagne toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, startups, acteurs de l'économie sociale, Immobilier, Logement social, personnes protégées, institutions et collectivités locales. Elle privilégie le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, immobilier, assurances... Acteur majeur au service du développement économique de son territoire, la Caisse d'Épargne Normandie gère un encours total de 35 milliards d'euros.

Fort de son statut coopératif, elle est une banque normande de plein exercice : les fonds qu'elle collecte localement sont réinvestis dans la région pour financer les grands projets et les entreprises qui font la Normandie. Au travers de son activité d'Equity, elle accompagne ces entreprises en entrant dans leur capital pour répondre à leurs différents besoins de développement (croissance organique ou externe, transmission...). Très implantée dans l'écosystème numérique normand, elle est notamment partenaire de NWX à Rouen. Entreprise à vocation philanthropique, la Caisse d'Épargne Normandie est une banque engagée sur son territoire dans l'éducation financière via l'association Finances et Pédagogie et dans le mécénat solidaire au travers notamment du Fonds Caisse d'Épargne Normandie pour l'initiative solidaire. Plus de 600 projets ont été ainsi soutenus sur 10 ans avec plus de 7 millions d'euros de dons à des associations normandes. Elle est aussi historiquement engagée dans le microcrédit personnel et a créé un dispositif d'accompagnement dédié : Parcours Confiance Normandie (plus d'un microcrédit sur trois en Normandie est réalisé par la Caisse d'Épargne Normandie). Elle est ainsi le 1er mécène normand de l'économie sociale et solidaire et du secteur associatif et la 1ère banque française à être labellisée B-Corp.

Contact presse :

Stéphanie BLAISE : 02 35 59 43 71 – 06 71 38 85 13 - stephanie.blaise@cen.caisse-epargne.fr

Véronique PACAUD : 02 35 59 43 24 – veronique.pacaud@cen.caisse-epargne.fr



www.caisse-epargne.fr/normandie